COMPUFIRST

Mandat de prélèvement SEPA

T								П									$\overline{}$

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez COMPUFIRST à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de COMPUFIRST. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

	a dato do dos do 1600 osp.d.	
		Les champs précédés d'un * doivent être complétés.
*		
Raison sociale ou nom du débiteur		
*		
Numéro et nom de la rue		
*	*	
Code postal	^Ville	
*		
Pays		
*		
Numéro d'identification international du compte b	ancaire IBAN	
*		
Code international d'identification de votre banqu	e BIC	
* COMPUFIRST		
Nom du créancier devant apparaître dans l'ordre		
* FR33ZZZ667358		
Identifiant du créancier ICS * 396 RUE DU MAS DE VERCHANT		
Numéro et nom de la rue		
3 4 0 0 0	* MONTPELLIER	
Code postal	Ville	
* FRANCE		
Pays		
* Type de paiement Paiement récurrent /	répétitif	
Nom du signataire (pour une société signataire l	nabilité sur le compte)	
*	*	
Data LLMMA A A A A	*Lieu	
Date JJ MM AAAA	Lieu	
	*Cachet et Signature	
	Oddinet of digitature	

Joindre un RIB obligatoirement lors de l'envoi de ce document

Personne à contacter pour modifier ou révoquer un mandat de prélèvement (modification des coordonnées bancaires, réclamation)

COMPUFIRST

Raison sociale du créancier :

COMPUFIRST - SERVICE COMPTABILITE

396 RUE DU MAS DE VERCHANT

34000 Montpellier

Téléphone: 0434357234 Mail: comptabilite@compufirst.com

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés